

2020 : Août chantons, Septembre annonce du PSE

2021 : Mai, notification des licenciements économique



Au mois d'août 2020, nous avons pu tous voir une vidéo de **nos dirigeants qui chantaient et s'éclataient** alors que dès le mois de septembre de cette même année, la société ELIOR Entreprises annonçait un « plan de sauvegarde de l'emploi ». Plus de **1553** salariés sont concernés dont **1049 suppressions de postes sur Paris Ile de France**.

En Mars/Avril 2021, les licenciements vont débiter et c'est des centaines de salariés qui vont se retrouver dehors avec toutes les conséquences que cela engendre.

Faisons le point sur les reclassements internes anticipés. En décembre 2020, (Date du 24 décembre 2020) les salariés ayant candidaté pour un poste étaient au nombre de **461** candidatures reçues, **1080** choix exprimés sur **171** postes soit pour un total de **425** postes proposés.

- Plus de **50%** des candidatures se sont portées sur des postes Elior Entreprises et Arpège
- **77** candidatures ont été validées sans entretien car la candidature a été faite dans la même catégorie professionnelle.
- **46** candidatures ont été faites dans une autre catégorie professionnelle nécessitant l'organisation d'entretien pour apprécier et valider les compétences, dont notamment **17** candidatures sur les différentes filiales : l'enseignement, la santé, Elior Services FM, Ansamble et Elior Entreprises

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les critères de départage (Âge et ancienneté) vont devoir être appliqués et que même si vous avez postulé sur un poste bien précis, cela ne veut pas dire que vous l'obtiendrez.

Un deuxième envoi a eu lieu le 16 décembre 2020. Le délai pour retourner le coupon-réponse était de 21 jours et pouvait se faire directement par e-mail. N'oubliez pas de demander un comparatif global des avantages sociaux entre les différentes filiales lorsque vous postulez sur une filiale différente de celle de l'entreprise. (**RTT, congés spéciaux, horaires, durée du travail, journée enfant malades, rémunération variable, etc..**)

Vous avez la possibilité de retrouver les offres sur le site <https://www.elior.fr/postes-reclassement> en indiquant votre matricule.

C'est le moment de faire le bilan sur votre avenir !

En ce début d'année 2021, tout ressemble à un renouveau auquel il va falloir revoir ses objectifs et se rapprocher de l'essentiel pour s'en sortir tant personnel et professionnel. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut regarder l'avenir autrement, pour comprendre ce qui pourrait encore évoluer d'un côté négatif comme positif. Cette période « d'attente » va durer jusqu'au mois de mars/ avril 2021 et de nombreuses choses sont encore possibles.

Nous mettons tout en œuvre à SUD ELIOR Entreprises pour vous aider, c'est pourquoi, nous faisons des propositions auprès de la société ELIOR Entreprises. Encourageons notre destin communément. Disposons-nous des moyens nécessaires pour arriver à nos fins. Nous aimerions malgré tout que vous puissiez garder un regard positif sur l'avenir par de belles satisfactions professionnelles.

ATTENTION : Clôture des négociations de l'accord PSE, le 27 janvier 2021

SUD ELIOR Entreprises, une posture d'information et d'alerte